

Etat: 01 septembre 2009

Assimilation et acculturation

Acculturation et assimilation signifient « adaptation » ou « rapprochement » d'un groupe ou d'une culture à un autre groupe ou une autre culture.

Acculturation. L'acculturation est un processus actif dont l'initiative émane de la minorité. Ce faisant, la minorité reprend les biens culturels, intellectuels et matériels de la société dominante (comme la langue, les valeurs, les normes, le savoir socioculturel, le style de vie, etc.). L'identité culturelle propre est conservée, malgré un processus complexe d'appropriation d'une autre culture. Le phénomène ne doit pas être compris comme purement unilatéral, car la transmission des biens culturels de la minorité à la majorité s'opère aussi, même si c'est dans une proportion nettement moindre. Les minorités qui sont discriminées ou marginalisées se montrent en général moins disposées à s'acculturer. L'acceptation des caractéristiques culturelles d'une autre société est la condition préalable à l'assimilation à cette dernière.

Assimilation. L'assimilation est un processus socioculturel par lequel une minorité n'est pas seulement tolérée et acceptée dans une société, mais perçue comme enrichissante. Par là-même, le potentiel culturel de la minorité devient attractif pour la majorité. Pour qu'une minorité puisse s'assimiler, il faut que la société majoritaire soit ouverte et tolérante et qu'elle autorise activement l'assimilation. Concrètement, cela signifie, par exemple, l'égalité des chances et des droits pour chacun, sur le plan économique, social, juridique et politique. Les structures de groupe ethniques disparaissent avec l'assimilation ce qui peut aussi entraîner la perte d'un mode de vie spécifique, d'une culture ou d'une pratique religieuse.

Exemple historique. Pour illustrer les processus d'acculturation et d'assimilation, on peut donner quelques exemples tirés des aspirations à l'émancipation des personnes juives en Allemagne depuis le XVIIIe siècle jusqu'aux années 1930.

Dès le XVIIIe siècle, les juifs vivant en Allemagne ont essayé de prendre part non seulement à la culture et à la société juives mais également allemandes. Moses Mendelssohn a été l'un des premiers juifs à s'approprier en autodidacte les connaissances universelles et la langue allemande. En 1783, il a achevé une traduction de la Torah de l'hébreu en allemand pour faire mieux comprendre la langue allemande à son fils et à ses contemporains. A partir des années 1860, des lois fondamentales plaçant les juifs sur pied d'égalité avec leurs concitoyens chrétiens furent petit à petit édictées. De façon générale, le changement dans l'éducation des enfants a joué un grand rôle dans l'acculturation. Des parents éclairés et moins religieux ont commencé à envoyer leurs enfants dans des écoles chrétiennes. Dès le XVIIIe siècle, il existait des écoles juives qui dispensaient aussi bien une vaste culture générale que des connaissances sur le judaïsme. Au milieu du XIXe siècle, presque tous les enfants juifs allaient dans ces nouvelles écoles juives ou dans une école chrétienne. Ceci a eu pour conséquence qu'une grande partie de la génération montante s'est vue transmettre des connaissances sur les convictions et des valeurs juives, tout en vivant et en se percevant comme allemande. Pour d'autres, les nouvelles valeurs universelles ou aussi chrétiennes n'étaient pas compatibles avec le judaïsme traditionnel. Il en est résulté deux réactions : les uns se sont mis à réformer le judaïsme, les autres à s'en éloigner ou à se convertir au christianisme. Il s'agissait, pour les représentants de la réforme, de conserver le judaïsme en l'adaptant à l'époque moderne. Des synagogues ont ainsi été construites dans le style des églises, la langue allemande a fait son entrée dans la liturgie des cultes et dans les prières, des enfants juifs ont été confirmés, et, ce

qui était très controversé, le chant et l'orgue ont fait leur entrée dans le culte. Les réformateurs considéraient qu'ils pouvaient être, en tant que juifs, aussi allemands que les non-juifs, ce qu'ils avaient tout à fait prouvé en participant à la vie culturelle et politique. Prendre une part active à la vie culturelle de la majorité chrétienne allait de soi pour beaucoup de juifs : ils étaient membres d'associations juives et de sociétés en général, allaient au théâtre et au concert, lisaient les auteurs et les philosophes allemands. Ils ne voyaient pas le judaïsme comme une nation au sens moderne du terme, mais comme une simple religion. C'est ainsi que l'« altérité juive » a été réduite à la religion et perçue comme le seul fondement d'une identité juive explicite. Les représentants de ce courant étaient convaincus qu'il pouvait exister « des citoyens allemands d'obédience juive égaux en droit » face aux chrétiens. Toutefois, la société chrétienne n'était pas du tout prête à accepter que les juifs fassent partie de l'élite intellectuelle et politique du pays. Ainsi, des érudits juifs n'avaient pas le droit de devenir professeur d'université, et de grands philosophes et théologiens allemands disaient ouvertement que le judaïsme était inférieur au christianisme. C'était un dilemme pour les intellectuels juifs, car ils voulaient vivre dans un milieu culturel allemand qui véhiculait néanmoins des idées chrétiennes. Du fait de ces discriminations, des juifs se sont fait baptiser, dans l'espoir d'y trouver un avantage et d'être acceptés par la société. Pour des juifs plus pauvres, il y avait aussi un attrait financier à la conversion. Quelques-uns de ces convertis y ont gagné en reconnaissance. Cependant, la plupart d'entre eux ont fait l'expérience que la conversion n'avait rien changé. Même si l'on exigeait des personnes juives qu'elles abandonnent leur « judaïté », on les considérait comme des intrus dans la vie culturelle et économique. Les conditions d'acceptation dans la société allemande n'ont jamais été claires. Alors que la plupart des juifs éclairés, acculturés, rêvaient pour leurs enfants d'un possible retour au mariage juif, les représentants de l'assimilation extrême aspiraient à se fondre complètement dans la société chrétienne ou allemande plutôt, et allaient jusqu'à s'unir à une famille chrétienne.

Pour beaucoup de juifs, la Première Guerre mondiale fut une occasion de montrer qu'ils étaient de « vrais » Allemands : ils se sont laissés enrôler dans l'armée avec des sentiments patriotiques pour l'Allemagne. Mais là aussi l'antisémitisme était perceptible. Plus tard, la République de Weimar a signifié pour beaucoup de juifs la pleine réalisation de l'égalité politique, économique et culturelle promise. Un juif est effectivement devenu ministre des Affaires étrangères du Reich : Walther Rathenau. Mais il a été assassiné par un groupement extrémiste de droite. Si l'on peut relever un taux d'assimilation très élevé à l'époque de la République de Weimar, on constate aussi une recrudescence de l'antisémitisme durant cette période. La prise de pouvoir national-socialiste en 1933 a anéanti tous les efforts d'acculturation ou d'assimilation.

Isabel Schlerkmann, i.schlerkmann@stud.unibas.ch

Références

Arno Herzig, *Jüdische Geschichte in Deutschland. Von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Munich, 2002.
Steven M. Lowenstein et al. (ed.), *Deutsch-jüdische Geschichte in der Neuzeit*, vol 3. *Umstrittene Integration*. Munich, 2000.

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat: 01 septembre 2009

De l'antijudaïsme à l'antisémitisme

L'antijudaïsme et l'antisémitisme désignent le rejet, la dévalorisation, de la personne, de la religion et de la culture juives et leur réduction à une image stéréotypée. Les conceptions antijuives peuvent s'exprimer par des paroles, des écrits, des images, ainsi que par des gestes et des actes.

Antijudaïsme. Par antijudaïsme, on entend l'hostilité des chrétiens envers les juifs. Dans l'Antiquité et au Moyen Age, des écrits incendiaires et des prêches sont responsables de la diffusion de la haine envers les juifs. Ils sont accusés de ne pas avoir reconnu Jésus comme Messie, et de le déicide. Dès les IV^e et V^e siècles, de violentes attaques contre les synagogues et les juifs sont également attestées. À partir du VI^e siècle, des interdictions et des règlements anti-juifs sont promulgués : par exemple, les juifs et les chrétiens n'ont pas le droit de partager un repas en commun, le mariage inter-confessionnel est interdit, le port d'un signe de reconnaissance tel que « le chapeau juif » ou l'« insigne juif » deviennent obligatoires. Les juifs n'ont pas le droit non plus de s'organiser en corporations, d'exercer des professions artisanales ou d'acquérir du terrain. Ceci pousse de nombreux juifs à devenir marchands ou à se lancer dans le crédit commercial, une activité que l'Eglise interdit aux chrétiens. L'Eglise ne cesse de chercher à convertir les juifs au christianisme et l'hostilité envers les juifs commence à faire partie intégrante de la piété populaire. Les légendes et reproches anti-juifs récurrents – des juifs ont empoisonné une source, ils ont exécuté des meurtres rituels sur des chrétiens, encouragé l'usure et blasphémé Jésus – trouvent leur origine dans la jalousie sociale et la méconnaissance du judaïsme, mais aussi dans la propagande judéophobe de l'Eglise. Il en résulte souvent des pogromes et des persécutions. Aux XIII^e et XIV^e siècles, les juifs sont chassés d'Angleterre et d'Espagne tout comme ils le seront d'Espagne et du Portugal au XV^e siècle.

Antisémitisme. La place des juifs et des juives dans la société s'améliore à partir du XVIII^e siècle dans la foulée du mouvement d'émancipation. Cependant des personnes libérales continuent aussi à véhiculer les stéréotypes prédominants du juif intéressé, sans scrupule et avare. La judéophobie des XIX^e et XX^e siècles repose sur des connaissances pseudo-scientifiques. On assiste à la construction d'une « race juive » avec des caractéristiques physiques prétendument inférieures, opposée à la « race aryenne ». Cet antisémitisme fondé sur des critères raciaux continue à s'appuyer sur l'antijudaïsme motivé par la religion. De plus, les juifs se voient simultanément reprocher une conjuration internationale et endosser la responsabilité des côtés négatifs du communisme et du capitalisme. Ce qui distingue principalement l'antisémitisme de l'antijudaïsme, c'est la conviction qu'un baptême ne saurait laver « la tache » juive. Avec l'arrivée au pouvoir des national-socialistes en Allemagne, des lois antisémites sont promulguées (exclusion des fonctions publiques et des établissements de formation, interdiction du mariage entre juifs et « aryens », exclusion des activités de détente et de loisirs, etc). Le rejet des juifs atteint son comble avec un antisémitisme pseudo-scientifique et populiste qui débouchera sur l'idéologie de l'extermination et le génocide de six millions de personnes juives.

L'antisémitisme ne disparaît pas avec la fin du national-socialisme en 1945. Si les agressions sur des personnes juives restent exceptionnelles, les images antisémites représentant les juifs comme des usuriers, des conjurateurs et des êtres sanguinaires sont toujours présentes. Une judéophobie latente, faite de stéréotypes et de reproches antisémites et antijudaïques, reste perceptible dans certaines déclarations officielles de politiciens (suisses), largement approuvées par la population. Une opinion également très répandue consiste à rendre les

personnes juives responsables du ressentiment antijuif, transformant ainsi la victime en coupable.

Depuis quelques années, on parle aussi d'un « nouvel antisémitisme » qui part des stéréotypes antisémites classiques combinés avec des critiques à l'État d'Israël. Le sionisme et l'antisionisme étaient à l'origine des points de vue politiques lorsqu'il s'agissait de la question de l'émancipation et de l'intégration sociale. Aujourd'hui, l'antisionisme est instrumentalisé par ceux qui critiquent Israël. On peut se demander si l'antisionisme actuel désigne exclusivement la critique idéologique et politique d'Israël, ou si le « nouvel antisémitisme » n'est pas plutôt une forme déguisée de l'« ancien antisémitisme ». Car Israël est associé à des caractéristiques tant antijuïques (ancien testament vengeur, réconciliation impossible, arrogance du peuple élu) qu'antisémites (âpreté au gain, côté sanguinaire et intention de conjuration internationale). De plus, les juifs sont souvent rendus collectivement responsables de la politique d'Israël.

Isabel Schlerkmann, i.schlerkmann@stud.unibas.ch

Références

Wolfgang Benz, Bilder vom Juden. Studien zum alltäglichen Antisemitismus, Munich, 2001.
Werner Bergmann, Geschichte des Antisemitismus, Munich, 2002.
Doron Rabinovici, Ulrich Speck et Natan Sznaider (éd.), Neuer Antisemitismus ? Eine globale Debatte, Francfort-sur-Main, 2004.

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat: 01 septembre 2009

Histoire juive au Moyen Age

Le Moyen Age européen s'étend de la fin du Ve siècle de l'ère actuelle (fondation des empires germaniques sur les ruines de l'Empire romain d'Occident) jusqu'au début du XVIe siècle (Réforme).

Après avoir été chassés de Palestine, les juifs ont émigré vers le nord sur les pas des Romains, et se sont d'abord installés dans la vallée du Rhône, puis entre Rouen et Troyes, mais aussi dans les villes rhénanes. Vers l'an 1000, la plupart se trouvaient dans l'espace situé entre Verdun, Cologne et Würzburg. Dans bien des villes rhénanes, la population juive représentait alors 25% de la population. Elle assumait des fonctions commerciales importantes. Malgré plusieurs décisions conciliaires censées séparer strictement la population juive de la chrétienne qui posèrent les jalons d'une marginalisation, l'Eglise avait opté pour la tolérance, tout en espérant toujours convertir les juifs.

Les juifs s'installèrent aussi dans la péninsule ibérique, où ils vécurent dès le milieu du VIIIe siècle sous domination musulmane. Si les juifs n'avaient pas les mêmes droits que les musulmans, ils purent cependant développer assez librement leur propre culture hispano-juive et trouver leur place dans l'ordre culturel et social d'alors.

Hommes et femmes, les juifs étaient certes arrivés en Europe, mais leur centre spirituel était toujours à Babylone. C'est là que se trouvaient les rabbins dont les décisions religieuses avaient force de loi. Ce n'est qu'au début du second millénaire que cette autorité passa lentement vers l'Europe occidentale.

Le statut juridique difficile – mais prévisible jusqu'à un certain point – changea dès la fin du XIe siècle. Le massacre de Grenade (1066) et les pogromes dans les villes rhénanes pendant la Première Croisade (1096-99) marquent le début d'une grande insécurité et de pogromes répétés. Dès le XIe siècle, la protection des juifs ne releva plus seulement du roi ou de l'empereur, car les autorités urbaines et les seigneuries territoriales revendiquèrent aussi l'exercice de ce droit. La protection impériale s'étendit néanmoins encore quand les juifs furent considérés comme des « valets de chambre » de l'empereur, mais cela impliquait qu'ils n'avaient pas le droit de porter d'armes, ce qui les obligeait à demander protection. Cependant, le pouvoir impérial ne pouvait leur garantir en tout temps une protection devenue encore plus nécessaire.

Dans l'ordre économique médiéval, les juifs assumèrent les fonctions de petits commerçants et de prêteurs, ce qui les rendait particulièrement vulnérables. Le cantonnement dans ce rôle fut exacerbé par l'interdiction faite aux chrétiens de prêter de l'argent avec intérêt, et celle faite aux juifs de s'adonner à des activités artisanales. À cela vinrent s'ajouter, l'interdiction faite aux juifs d'assumer des fonctions officielles et l'obligation de se distinguer des chrétiens sur le plan vestimentaire, prononcées par le IVe concile de Latran, en 1215. Avec ces mesures, les juifs n'étaient plus un groupe particulier au sein d'un ordre seigneurial féodal fortement hiérarchisé, mais des étrangers qui n'avaient pas leur place au sein de cet ordre. C'est ainsi que les juifs commencèrent à migrer vers l'Est, dès la fin de la Première Croisade, en 1145 : en Pologne surtout, où on leur promettait de meilleures conditions de vie et de travail. Les seigneurs polonais avaient besoin de la population juive pour mettre sur pied leur propre économie ; ils lui concédèrent ainsi de nombreuses libertés que les juifs n'avaient pas en Europe occidentale. Le monde juif oriental, qui comprenait outre la Pologne, surtout la Lituanie et la Russie, qui parlait le yiddish, développa une riche vie culturelle, et l'autorité rabbinique se déplaça aussi lentement

d'Europe occidentale vers l'Europe orientale. Cela ne veut pas dire qu'en Europe orientale, les juifs aient été à l'abri de reproches émanant surtout de l'Eglise et des milieux commerciaux, reproches qui débouchèrent sur des débordements et même des assassinats, comme en Europe occidentale.

Les reproches sur la mise à mort rituelle, qui se répandirent au XIIIe siècle, par exemple à Berne en 1291, et l'accusation d'avoir déclenché la peste, proférée au milieu du XIVe siècle, entraînèrent une aggravation des persécutions. Des communautés entières furent chassées ou assassinées, comme les juifs à Bâle en 1349. La situation se polarisa : d'un côté, le pouvoir royal, mais aussi les villes et les seigneuries territoriales essayaient d'instaurer un système juridique plus sûr, et de l'autre les débordements se faisaient de plus en plus violents, les seigneurs n'hésitant pas, au besoin, à procéder à des expulsions organisées.

Cette ambivalence perdura jusqu'à la fin du Moyen Age, lorsque s'imposa dans l'Empire germanique le mouvement luthérien de la Réforme, dont les juifs espéraient qu'il améliore leur situation. Mais il s'avéra rapidement que l'amélioration temporaire dont ils bénéficièrent était forcément liée à des visées missionnaires. Pour contester les attaques de Luther contre les juifs, Josel von Rosheim (1478-1554) « commandant des juifs allemands », comme il s'intitulait, prit la tête des négociations pour défendre des communautés menacées. Il parvint à annuler des mandats d'expulsion et même à convaincre l'empereur de ne pas ratifier des lois antijuives, lors de disputations qui eurent lieu pendant les assemblées du Reichstag.

Mais cet aperçu de l'histoire juive du Moyen Age ne serait pas complet si l'on ne parlait que des persécutions. La vie culturelle juive de ce temps-là fut riche, comme le montrent les textes d'un Moïse Maïmonide (1135-1204), le développement spirituel important de la Cabbale, ainsi que des œuvres d'art telles que la haggadah à têtes d'oiseau (vers 1300). Les communautés juives du Moyen Age forgèrent une tradition d'une grande diversité.

Erik Petry, erik.petry@unibas.ch

Référence

Friedrich Battenberg, Das Europäische Zeitalter der Juden, vol I. Von den Anfängen bis 1650, Darmstadt, 1990.

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat: 01 septembre 2009

L'Antiquité juive

Débuts. Les débuts du judaïsme sont difficiles à saisir sur le plan historique. Cela tient d'une part au fait que la source principale, l'« Ancien Testament » (ou plutôt le « Tanah », acronyme hébreu des trois parties essentielles de l'œuvre) relève de la tradition. L'écriture du Tanah s'étend sur une période d'environ 800 ans. C'est un témoignage qui repose sur des sources antérieures remontant à l'ère persane (550-330). D'autre part, au fait que les témoignages archéologiques et extérieurs à la Bible ne suffisent pas, la plupart du temps, à donner une image claire des origines des Hébreux (Israélites). Le nom d'« Israël » apparaît pour la première fois sur un document égyptien, la stèle de Mernephta, en 1208. L'existence de Moïse, le héros du peuple juif, n'est pas attestée historiquement.

Les Hébreux étaient un peuple de paysans et de bergers d'origine cananéenne, qui s'installèrent dans les régions montagneuses situées de part et d'autre du Jourdain dans le courant du XIIe siècle, pendant et après l'occupation de la province de Canaan par les Egyptiens, et qui y constituèrent des tribus, puis des royaumes.

On distingue plusieurs périodes : le temps des Juges (1150-1000), celui de la naissance de la monarchie (1000-930 : les rois David et Salomon) et celui des royaumes séparés d'Israël au Nord (jusqu'en 720) et de Juda au Sud (jusqu'en 587/586).

Selon la tradition juive orthodoxe, Moïse a reçu de Dieu la Torah sur le mont Sinai/Horeb ainsi que l'enseignement oral, consigné seulement à l'époque rabbinique.

Exil babylonien et époque du Second Temple. La conquête de Jérusalem par les Babyloniens (Nabuchodonosor) en 587/586 et la déportation des élites juives à Babylone mirent fin à la monarchie dans royaume de Juda ; mais ce sont aussi des événements contemporains d'une réorientation religieuse d'une portée fondamentale, amenant la plupart des auteurs à considérer le VIe puis le Ve siècle (Esra et Néhémie) comme une période charnière entre l'ancien Israël et le début du judaïsme. C'est en ce temps-là que la croyance juive en un Dieu évolua vers un monothéisme excluant toute autre divinité. L'exil babylonien marque en outre le début de la diaspora juive, à Babylone, et bientôt dans d'autres régions aussi (Egypte). C'est encore au VIe siècle, après la conquête de Babylone par Cyrus, roi des Perses, que fut restauré le Temple de Jérusalem.

La période qui suit est appelée époque du Second Temple. Les visées conquérantes d'Alexandre le Grand au Proche-Orient confrontèrent les juifs de Judée et ceux de la diaspora à la culture hellénistique. La révolte réussie des Maccabées au IIe siècle constitue un événement marquant de l'histoire de la religion juive.

À l'époque romaine, Hérode le Grand (37-4) parvint à instaurer un royaume considérable en s'appuyant sur de nombreux vassaux ; bâtisseur hors pair, il reconstruisit le Temple de Jérusalem et en réaménagea les abords. L'ère du Second Temple prend fin avec la conquête de Jérusalem par les Romains en 70 de l'ère actuelle.

Époque rabbinique. La période suivante est appelée époque rabbinique, même si le judaïsme rabbinique ne joue probablement pas de rôle normatif avant le IIIe siècle. Le premier centre spirituel, fondé juste à la fin de la guerre par Johanan ben Zakkai, se situe à Javné, en Galilée, après la défaite du soulèvement de Bar Kochba contre les Romains (132-135 de l'ère actuelle) et l'interdiction faite aux juifs de fouler le sol de Jérusalem. C'est à Javné que Jehuda Ha-Nasi

(Rabbi) rédigea la Michnah, l'œuvre fondatrice de la loi religieuse juive, vers 200 de l'ère actuelle. C'est à partir ce texte que se développe au Ve siècle de l'ère actuelle le Talmud de Jérusalem, puis, un peu plus tard dans le royaume des Sassanides, le Talmud de Babylone, qui sera déterminant pour le judaïsme. Ces codifications sont à peu près contemporaines des textes de loi chrétiens que sont le Code théodosien et le Code justinien, lesquels entraînent la promulgation de lois antijuives et des mesures hostiles au culte juif.

Du point de vue de l'histoire religieuse, l'époque rabbinique se caractérise par un retrait de la vie politique et un déplacement de l'accent mis sur le rituel vers l'étude. La tentative de l'empereur Julien de reconstruire le Temple de Jérusalem, à la fin du IVe siècle se solda par un échec.

On considère parfois la conquête de Jérusalem par les Arabes, en 638 de l'ère actuelle comme la fin de cette époque et le début du Moyen Age juif. Mais l'action des Geonim, qui dirigeaient les académies rabbiniques de Babylone et de Palestine, fait encore partie intégrante de l'époque rabbinique. Elle prendra fin au XIe siècle dans les deux endroits.

René Bloch, rene.bloch@theol.unibe.ch

Références

Klaus Bringmann, Geschichte der Juden im Altertum. Vom babylonischen Exil bis zur arabischen Eroberung, Stuttgart, 2005.
Israel Finkelstein et Neil Asher Silberman, Keine Posaunen vor Jericho : die archäologische Wahrheit über die Bibel, Munich, 2002.
Konrad Schmid, Literaturgeschichte des Alten Testaments. Eine Einführung, Darmstadt, 2008.
Günter Stemberger, Das klassische Judentum. Kultur und Geschichte der rabbinischen Zeit, Munich, 2009.

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat: 01 septembre 2009

La Deuxième Guerre mondiale

La Deuxième Guerre mondiale débuta le 1er septembre 1939, avec l'invasion de la Pologne par le IIIe Reich, invasion à laquelle la France et la Grande-Bretagne répondirent immédiatement en déclarant la guerre à l'Allemagne. En Europe, le conflit militaire prit fin le 8 mai 1945 avec la capitulation de l'Allemagne, et en Asie du Sud-Est avec celle du Japon, le 15 août 1945. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, cinq à six millions d'hommes et de femmes juives furent victimes d'un génocide initié par les Allemands, aujourd'hui appelé Holocauste ou Shoah.

Au commencement de la guerre, il y eut des assassinats et des déportations répétées dans les territoires polonais occupés. De nombreuses personnes juives purent sauver leur vie en allant se réfugier en Union soviétique voisine. La défaite militaire de la Norvège en mai 1940 et celle de la France en juin 1940 mirent fin à toute perspective de victoire prochaine des Alliés. Beaucoup de pays européens comme la Bulgarie, l'Italie, la Roumanie et la Hongrie entrèrent alors en guerre aux côtés de l'Allemagne.

Dans les territoires dominés par les Allemands et leurs alliés, de sévères discriminations furent bientôt introduites à l'endroit de la population juive (étoile jaune, internement). En Europe occidentale (notamment en Belgique, en France, aux Pays-Bas), les discriminations prirent d'abord la forme de lois excluant dans une large mesure les personnes juives de la vie publique, mais en Europe orientale (Pologne, Roumanie), il y eut, dès 1940, des pogromes et des ghettos où les conditions de vie étaient catastrophiques (à Lodz et à Varsovie, par exemple).

L'offensive militaire des puissances de l'Axe (Allemagne et Italie) en Afrique du Nord, qui dura de 1940 à 1942, menaçait les communautés juives locales ainsi que les juifs installés en Palestine. La victoire des Alliés à El Alamein, en Egypte, en été 1942, obligea toutefois les troupes allemandes et italiennes à battre en retraite, évitant ainsi de nouvelles persécutions à la population juive de cette région.

D'européenne, la guerre devint mondiale lorsque les Etats-Unis attaquèrent le Japon, en décembre 1941, et que ces deux pays entrèrent en guerre aux côtés de leurs alliés respectifs. Le gouvernement japonais n'introduisit toutefois pas de discriminations radicales envers la population juive dans les territoires qui étaient sous sa domination (notamment Shanghai – important lieu de refuge pour les personnes juives).

L'invasion allemande de l'Union soviétique en juin 1941 s'avéra déterminante tant pour l'évolution de la guerre que pour le destin des juifs européens. Avec cette invasion, la politique allemande à l'encontre de la population juive prit un tour dramatique et se transforma en génocide. Mais les Allemands ne parvinrent pas à faire plier l'Union soviétique et la défaite allemande de Stalingrad, au début de l'année 1943, fut le prélude à la capitulation de l'Allemagne.

C'est à la conférence du Wannsee, à Berlin, en janvier 1942, que fut coordonnée l'extermination de la population juive sur tout le territoire contrôlé par les Allemands et leurs alliés. C'est là que fut arrêtée la principale méthode utilisée pour anéantir cette population : l'asphyxie dans des chambres à gaz installées dans des camps d'extermination (notamment Auschwitz, Belzec, Sobibor, Treblinka). En Europe occidentale, la déportation systématique de la population juive débuta en été 1942. Des résistances étatiques, mais aussi civiles contre ces déportations empêchèrent l'assassinat intégral de la population juive dans quelques pays

(notamment en Belgique, en Bulgarie, au Danemark, en France, en Italie). Des milliers de persécutés eurent également la vie sauve en se réfugiant dans des Etats neutres comme l'Espagne et la Suisse. Mais une politique envers les réfugiés empreinte de judéophobie empêcha toutefois des actions de sauvetage systématiques.

Dans l'ensemble, c'est cependant la progression militaire victorieuse des Alliés – de l'Union soviétique en Europe orientale, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis en Europe méridionale et occidentale – qui valut aux juifs survivants d'être sauvés et qui amena les Allemands à capituler, le 8 mai 1945.

Daniel Gerson, daniel.gerson@unibas.ch

Références

Wolfgang Benz (éd.), Handbuch des Antisemitismus, vol 1, Länder und Regionen, Munich, 2008.
Saul Friedländer, L'Allemagne nazie et les juifs. Les années d'extermination 1939-1945, Paris, 2008.
Jan Kershaw, Wendepunkte, Schlüsselentscheidungen im Zweiten Weltkrieg, Munich, 2008.

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat: 01 septembre 2009

La Shoah

La « Shoah » désigne l'assassinat de quelque six millions de juifs en Europe par les national-socialistes allemands, leurs alliés et leurs auxiliaires dans les années 1939 à 1945.

Le terme hébreu de Shoah (catastrophe, anéantissement) est utilisé en allemand et plus souvent en français à la place du terme contesté d'« Holocauste », qui signifie « sacrifice par le feu d'un animal » et ne s'avère pas adéquat pour désigner l'extermination des juifs européens.

Bien que le peuple juif n'ait cessé d'être exposé à des persécutions, on ne saurait ranger la Shoah dans la série de ces pogromes. L'extermination des juifs au temps du national-socialisme n'est pas seulement incomparable avec les persécutions précédentes du point de vue quantitatif, la marche national-socialiste vers l'extermination des juifs européens se distingue dans sa totalité des exactions antijuives antérieures. Le génocide perpétré contre les juifs n'est ni un procédé fortuit appliqué à une minorité ni le produit d'agitateurs isolés. Le caractère planifié de la démarche, la dimension industrielle de l'extermination et la subordination de ressources tant économiques que stratégiques à l'extermination font la singularité de la Shoah.

Après la prise du pouvoir par Hitler le 30 janvier 1933, les juifs d'Allemagne furent progressivement privés de leurs droits. Les « lois de Nuremberg » du 15 septembre 1935 servirent de base légale aux interdictions professionnelles, aux expropriations, aux déportations et finalement à l'extermination. L'émigration forcée des juifs allemands prit fin avec le déclenchement de la guerre, mais non pas l'objectif consistant à instaurer un « Reich libre de juifs ». La concentration des juifs dans les ghettos nouvellement construits en Pologne puis dans d'autres régions orientales rendit possibles les déportations systématiques dans les camps de travail et d'extermination. La « préparation logistique » de la « solution finale » s'est faite des années avant la tenue de la conférence de Wannsee, en janvier 1942. On ne sait pas à quelle date exacte fut arrêtée la décision d'exterminer les juifs. Elle a dû être prise à un moment qui se situe entre le 22 juin 1941, jour de l'invasion de l'Union soviétique, et la conférence de Wannsee du 20 janvier 1942. Avant la conférence lors de laquelle Reinhard Heydrich - chef du Reichsicherheitsamt (office central de la police et des services secrets) protecteur adjoint du Reich pour la Bohême et la Moravie - a livré des informations sur « la solution finale de la question juive », des commandos d'intervention spéciale avaient déjà perpétré des massacres dans les territoires conquis ou annexés de l'est. Entre le mois de juillet 1941 et avril 1942, près de 560'000 personnes ont été assassinées dans les Pays baltes, en Biélorussie, en Ukraine et en Crimée, dont pratiquement toute la population civile juive.

L'installation de camps d'extermination signe le début de l'assassinat à caractère industriel. Dans les camps de concentration préexistants, on assassinait aussi, mais en suivant le mot d'ordre : « anéantissement par le travail ». Les personnes qui étaient parquées dans des camps de concentration avaient au moins une petite chance de survivre, mais pas celles qui étaient emmenées dans des camps d'extermination, conçus et construits exprès pour assassiner « rapidement et proprement » des centaines de milliers d'hommes et de femmes. Le fait que tous les juifs aient été préalablement concentrés dans des camps et des ghettos facilita la déportation vers les camps de concentration et d'extermination. Les camps étaient reliés au réseau ferroviaire, de telle sorte que les wagons à bestiaux remplis d'hommes et de femmes pouvaient y être acheminés directement et que la « sélection » – c'est-à-dire la décision de vie ou de mort – pouvait se faire sur la « rampe ». La mise à mort par le recours au gaz permit aux

nazis de tuer « proprement » en très peu de temps un grand nombre de personnes et d'« éliminer » ensuite les corps dans les fours construits à proximité immédiate.

Les juifs ne furent pas les seules victimes du national-socialisme, d'autres minorités comme les roms et les sintis, les homosexuels et les handicapés succombèrent à la folie raciale nazie. L'assassinat de six millions de juifs n'est pas le seul génocide de l'histoire de l'humanité, mais il se distingue qualitativement des autres crimes de masse : jamais un peuple n'avait été assassiné de manière aussi ciblée et planifiée.

Stefanie Mahrer, stefanie.mahrer@unibas.ch

Référence

Wolfgang Benz, Der Holocaust, Munich, 1995.

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat: 01 septembre 2009

Le début des Temps modernes

Le début des Temps modernes est une période de l'histoire située entre le Moyen Age et la Modernité qui s'étend approximativement du XVIe à la fin du XVIIIe siècle.

Les historiens n'arrivent pas à délimiter les époques avec exactitude. Dans l'histoire juive, cette période se résume par une série d'événements et de phénomènes distincts du contexte médiéval sans pouvoir être attribués à la Modernité pour autant. Il s'agit d'un mélange entre des caractéristiques médiévales et modernes.

La destruction des sphères juives du Moyen Age – dans la presqu'île ibérique et en Allemagne – marque le tournant entre le Moyen Age et le début des Temps modernes. Après avoir été chassés de ces espaces culturels, les juifs créèrent de nouveaux centres : les juifs séfarades s'établirent principalement en Italie centrale, dans les villes commerçantes d'Europe occidentale (à Amsterdam et à Hambourg surtout) et au sud-est, dans l'Empire ottoman, pendant que la plupart des juifs ashkénazes s'installaient en Italie du Nord, en Moravie, en Bohême et en Pologne.

Pendant la Renaissance, les juifs d'Italie prirent une part active à la vie culturelle (musique, théâtre, exégèse biblique juive) et les prêteurs et commerçants juifs réussissaient fort bien. Cependant, la création de ghettos et la propagande catholique anti-juive témoignent également de tentatives souvent fructueuses de mettre les juifs au ban de la société.

Après avoir été chassés d'Espagne (1492), les juifs trouvèrent un asile plus sûr dans l'Empire ottoman, où ils furent certes soumis à un impôt individuel et obligés de reconnaître l'Islam en tant que religion d'Etat (sans avoir à l'adopter pour autant), mais où, par contre, ils n'eurent guère à se plaindre de répressions religieuses, culturelles ou économiques. Les marchands juifs cultivèrent ainsi des relations commerciales avec l'Europe chrétienne. Le déclin de l'Empire, au XVIIe siècle, toucha aussi les juifs qui s'y étaient établis, car cela les priva progressivement des échanges économiques et culturels avec l'Europe.

Amsterdam fut le deuxième lieu d'immigration des Juifs ibériques ; beaucoup d'entre eux y arrivèrent baptisés (on les désigne sous le nom de marranes), mais ils revinrent à leur religion de manière officielle après la reconnaissance de la communauté juive, en 1615. Par la suite, Amsterdam devint un centre de la culture séfarade et de la science juive. Le philosophe Baruch Spinoza (1632-1677) est le juif le plus connu d'Amsterdam (il fut banni de la communauté juive).

Dans le royaume de Pologne, les juifs jouissaient d'une large autonomie économique et culturelle, les membres influents de la communauté prenaient une part active à la vie publique. La vie religieuse et intellectuelle y était florissante, de sorte que l'on peut considérer la Pologne comme le centre culturel des juifs ashkénazes.

Après 1650, les communautés juives s'agrandirent également en Europe occidentale. Après la guerre de Trente Ans, de nombreuses cours manquaient de moyens financiers pour reconstruire leurs royaumes et leurs empires, si bien que la réinstallation des juifs, qui étaient spécialisés dans le commerce de l'argent et que l'on pouvait frapper d'un impôt particulier, présentait à nouveau un certain intérêt. Une nouvelles couche de juifs de cour vit le jour auprès des ces princes. Les juifs furent de mieux en mieux acceptés, mais cette acceptation était troublée de manière récurrente par de brutales émeutes. Les juifs étaient certes soumis à des

inégalités particulières, mais il faut dire qu'aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, la société était en soi inégale.

Peu après la « découverte » de l'Amérique du Sud, des juifs baptisés partirent pour le Nouveau Monde. Au XVIe et au XVIIe siècle, ils furent à nouveau victimes de l'Inquisition. La population juive des colonies hollandaises fut la première de la diaspora à obtenir l'égalité complète des droits au XVIIe siècle déjà. En Amérique du Nord également, les Hollandais accordèrent aux juifs l'égalité des droits. Les premiers juifs qui mirent pied à terre à Neuamsterdam (aujourd'hui New-York) en 1654 furent bientôt suivis par de nombreux autres, attirés à l'idée d'y bénéficier de la tolérance religieuse et de possibilités de s'épanouir sur le plan économique. Jusqu'en 1730, les séfarades furent majoritaires, puis l'immigration massive à partir de l'Allemagne et de la Pologne transforma durablement la société juive américaine.

Les connaissances scientifiques, l'exégèse de la Bible à laquelle s'adonnaient les intellectuels juifs, le développement de l'édition juive et de relations commerciales et économiques, l'acceptation religieuse et l'émigration en Amérique font partie du début des Temps modernes tout comme les émeutes et l'Inquisition, les procès pour meurtres rituels et les pogromes. Rien de contradictoire dès lors dans le fait que cette période, qui voit naître les débuts timides des Lumières, soit aussi celle de l'apparition de faux messies (par exemple Sabbatai Zwi, 1626-1676 ; Jakob Frank, 1726-1791).

Les mouvements pour l'émancipation en Europe et en Amérique marquent la fin de cette époque.

Stefanie Mahrer, Stefanie.mahrer@unibas.ch

Références

Elie Barnavi, Frank Stern, Michel Abitbol et Michel Opatowski, *Universalgeschichte der Juden : von den Ursprüngen bis zur Gegenwart : ein historischer Atlas*, nouvelle édition mise à jour, Munich, 2004.
Andreas Gotzmann, *Jüdische Autonomie in der Frühen Neuzeit : Recht und Gemeinschaft im deutschen Judentum*, Göttingen, 2008.

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat: 01 septembre 2009

Le tournant du XIXe au XXe siècle

La Première Guerre mondiale met un terme au « long XIXe siècle » et à l'ère du libéralisme et de la stabilité politique et sociale de l'Europe bourgeoise. Le passage du XIXe au XXe siècle marque aussi un tournant pour l'histoire juive. Celui-ci se caractérise d'une part, par l'intégration définitive de la minorité juive dans les sociétés majoritaires européennes et par les progrès des mouvements sionistes pour créer une patrie juive en Palestine ; d'autre part par la montée de l'antisémitisme raciste.

La Première Guerre mondiale, « catastrophe primitive » de l'Europe, marque le début d'une nouvelle ère nationaliste, où s'affrontent les systèmes concurrents et les puissances. Si l'impérialisme, le nationalisme et le militarisme avaient entraîné une course aux armements à la fin du XIXe siècle, la Première Guerre mondiale résulta aussi de l'incapacité des puissances européennes à régler les différends entre la Russie et l'Empire austro-hongrois par voie diplomatique. Le déclin des grandes puissances européennes, le déchirement du continent européen, l'éviction du système commercial mondial au profit d'un ordre économique protectionniste, le renforcement du nationalisme font partie de « l'héritage » politique mondial de cette guerre. L'appauvrissement rampant des couches bourgeoises et le manque de confiance dans les nouvelles formes de gouvernement parlementaires suscitérent une insécurité profonde, poussant les gens vers les mouvements totalitaires qu'étaient le fascisme et le communisme. En Allemagne, les conditions du traité de Versailles, perçues comme humiliantes, attisèrent les sentiments nationalistes et entraînèrent une déstabilisation politique dont le NSDAP sortit vainqueur.

Le XIXe siècle est le siècle de l'émancipation juive. Petit à petit, l'égalité des droits fut accordée à la population juive dans toutes les régions d'Europe occidentale et centrale, (France 1791, Allemagne 1871). L'obtention de la liberté de religion, en Suisse, en 1874, marque le point d'orgue de cette évolution vers l'égalité politique en Europe. Alors que l'intégration de la minorité juive dans la société majoritaire était restée limitée à quelques groupes et quelques domaines sociaux, tous les juifs, hommes et femmes s'inscrivirent dans la vie économique, culturelle, sociale, scientifique et politique de leur pays, une fois l'égalité acquise. La Première Guerre mondiale constitue « l'apogée » de ce processus d'intégration, avec la mobilisation de milliers de juifs par les armées anglaises, françaises, de la Russie tsariste, de l'Empire austro-hongrois et d'Allemagne, prêts à se battre avec enthousiasme pour leurs pays respectifs (et pour leur acceptation à part entière).

Après l'obtention de l'égalité en 1860, l'Angleterre témoigna une attention particulière à la minorité juive bien intégrée, qui appartenait à la classe moyenne. Durant la Première Guerre, l'armée britannique entretint un bataillon juif chargé de libérer la Palestine des Ottomans. Les mouvements fascistes n'eurent que peu d'influence en Grande-Bretagne. Dans la France du XIXe siècle, en revanche, l'antisémitisme se renforça considérablement : l'accusation d'espionnage au profit de l'Allemagne proférée contre le capitaine Alfred Dreyfus en 1894 marque l'exacerbation de ce climat. La nécessité de maintenir une « union sacrée » pendant la Première Guerre réconcilia cependant la nation française, et les campagnes antisémites cessèrent provisoirement. En Europe orientale, des pogromes et une politique antijuive provoquèrent l'émigration massive de plus de 2, 5 millions d'hommes et de femmes entre 1880 et 1914. Après la révolution de 1917, les autorités misèrent sur l'assimilation complète de la minorité juive. En Allemagne, la Première Guerre mondiale prit une tout autre importance : 90'000 soldats juifs cherchèrent à être reconnus définitivement comme Allemands en faisant du service armé. Mais le « comptage des juifs » opéré par le ministère de la guerre en 1916 révéla

toute la méfiance envers la population juive ; ce recensement statistique du nombre de juifs au front constituait une réaction politique à la propagande antisémite prétendant que les juifs étaient des « tire-au-flanc » qui cherchaient à se dérober au service armé au front. En Allemagne, l'année 1916 marque ainsi le début d'un antisémitisme sanctionné par la plus haute instance du pays.

La seconde moitié du XIXe siècle vit également se développer une idéologie antisémite pseudo-scientifique, raciste. En Europe orientale, elle fut utilisée de manière délibérée pour faire diversion à une crise gouvernementale. L'antisémitisme sévissant alors en Europe occidentale est plutôt considéré comme un phénomène engendré par les crises économiques, les médias populaires et les partis populistes, mais dans les années qui précédèrent immédiatement la Première Guerre, l'influence des partis antisémites diminua ; leur influence idéologique resta limitée aux formations politiques marginales. Le mouvement sioniste, luttant pour une patrie juive, né au sein de la population juive, fut aussi une réponse aux courants antisémites et nationalistes en Europe. Le premier congrès sioniste eut lieu à Bâle en 1897. À cet égard, la déclaration Balfour, édictée en 1917, constitue un événement décisif de la Première Guerre mondiale : par cette déclaration, le gouvernement britannique signifiait son intention de considérer « avec bienveillance » la création d'un « foyer national » en Palestine. En 1922, La Grande-Bretagne obtenait de la Société des Nations un mandat pour administrer la Palestine, ce qui constituait pour les adeptes du sionisme, un pas vers la création d'un Etat juif.

Aline Masé, aline.mase@stud.unibas.ch

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat: 01 septembre 2009

Les relations entre les séfarades et les ashkénazes

La condition séfarade est une condition minoritaire. Si l'on évalue la population juive mondiale à 15 ou 16 millions, on ne trouverait que 3 ou 4 millions de séfarades au grand maximum. C'est dire qu'il convient d'aborder cette question par le biais plus général des rapports majorité/minorité.

a) Le défi de la coexistence

L'immigration séfarade, en même temps qu'elle renforce les communautés existantes identitairement ashkénazes, constitue un défi en ce qu'elle leur confère un statut particulier. Désormais, elles deviennent le lieu où s'éprouve la rencontre effective des deux grandes composantes du judaïsme, chacune apportant sa spécificité et ses richesses. A l'instar de l'Etat d'Israël, de la France, de l'Amérique Latine et du Canada, la Suisse romande, quoique dans une moindre mesure, se présente comme un laboratoire où s'expérimentent et s'entrechoquent les divers paramètres de la coexistence des Juifs ashkénazes et des Juifs séfarades.

Tout se passe comme si, deux frères se sont trouvés séparés par les aléas de l'histoire, l'un a vécu en terre chrétienne, l'autre en terre d'Islam. Et voici qu'après de longues années, ils se retrouvent face-à-face. Ils doivent se redécouvrir. Un apprentissage de la coexistence est nécessaire au cours duquel l'un informera l'autre de son histoire, de sa culture, de ses centres d'intérêt, de sa manière de vivre son judaïsme, de ses chants, de sa cuisine, de ses traditions. Cet apprentissage n'est pas évident. Parfois, il s'accompagne, de part et d'autre, de coups. Il y faut une dose considérable de patience, de la bonne volonté et surtout une ouverture d'esprit par laquelle le majoritaire doit faire place au minoritaire sans se sentir menacé.

Genève, notamment, tente d'œuvrer dans son microcosme à l'instauration d'une cohabitation harmonieuse, voire d'une unité avec plus ou moins de réussite. Subsistent encore, ici ou là, des notes discordantes, une certaine condescendance et des non-dits assourdissants qui freinent le processus d'au moins l'être-avec pour ne pas dire de l'être-pour par lequel se définit une communauté.

b) Les divers paramètres

Si au début de leur implantation, une salle a été allouée par les instances communautaires aux séfarades pour assurer leurs offices religieux (les textes fondamentaux sont certes semblables, mais la liturgie est passablement différente, les chants varient et, jadis, la prononciation de l'hébreu aussi), on n'a pas vu d'un bon œil la création de la synagogue séfarade Hekhal Haness. Ce qui, il faut le souligner, continue d'être une source de tensions.

Pour donner une image objective de ces rapports, il convient de ne pas occulter la question de la représentation dans les instances de décision. Certes, il y a des séfarades dans le Comité de la communauté, mais leur profil convient ou doit convenir aux « autochtones » ou se calquer sur leur conception de la religion, leur vision de la communauté et du peuple juif.

De même que l'on voudrait que la non-présence des séfarades dans les instances de la FSCI relève uniquement de la barrière de la langue.

c) La condition minoritaire

Sans doute, est-ce là le lot de toutes les minorités ! Pour autant cela ne signifie pas que l'on doive considérer l'identité séfarade comme une identité de seconde zone ou une identité résiduelle comme c'est encore souvent le cas. Le séfaradisme n'est pas un ethnisme ou un tribalisme. Ce n'est pas non plus un paradis perdu ou un romantisme au sens mélancolique ou irrationnel du terme. Ce n'est pas une nostalgie. C'est un certain rapport au monde et au judaïsme. Qui s'alimente aux sources vives de la tradition sans se fermer à la modernité qu'il a initié pour l'ensemble du peuple juif (cf la production culturelle du judaïsme espagnol et son impact sur la modernité juive). C'est pourquoi, l'application de la logique binaire est ici inadéquate : aux ashkénazes la science, la philosophie, les arts et les lettres, aux séfarades le méchoui, le couscous, la danse du ventre ou ce qui revient au même l'étalage des richesses.

Il y va d'une conception du peuple juif qui se nourrit de la parole révélée et qui n'entend pas banaliser cette parole. Il s'agit d'un mode d'être juif et d'être homme. Quelque chose de l'ordre du roman familial. Presque rien, mais ce presque rien est capital. Bien sûr, les souvenirs de famille ne remplacent pas à la longue un savoir, des connaissances, une tradition. Et les séfarades ont une noble et haute tradition qui est la partenaire à part entière de son homologue ashkénaze. Il s'agit d'un avenir du passé. Où le Juif est inconcevable sans le religieux.

C'est pourquoi, il convient de développer cet être-avec, dans le respect de la personnalité de chacun. Mettre en place les conditions du vivre ensemble dans un espace public et dans le contexte d'une histoire acceptée, de valeurs morales et religieuses partagées et de règles juridiques assumées. Vivre ensemble signifie rapprocher la communauté réelle de la communauté légale et non pas imposer les points de vue de la communauté légale à la communauté réelle.

C'est ainsi – en ne trahissant pas l'Alliance - que l'on pourra assurer la pérennité de l'ensemble du peuple juif tout en servant la société dans laquelle nous avons été accueillis.

David Banon, davidbanon@gmail.com

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »

Etat: 01 septembre 2009

Mouvements en faveur de l'émancipation et lois

L'émancipation juive désigne le processus visant à obtenir pour la population juive l'égalité politique et juridique dont jouissent les citoyens d'un pays donné. Ce processus fut considéré comme achevé avec l'introduction de modifications législatives ad hoc au moment de la Révolution française en France, et dans le courant du XIXe siècle dans les autres Etats européens.

Le terme emancipatio (acte par lequel un mineur est affranchi de la puissance paternelle) appartient au droit romain. Utilisé pour la première fois en 1817 quand les juifs furent affranchis de leur minorité politique et juridique, il fut intégré au vocabulaire courant à partir des années 1830, ce qui traduit un élargissement du débat sur la problématique de l'égalité des droits.

La marche vers l'émancipation prit un tour différent selon les Etats et les pays : en France (sauf en Alsace et en Lorraine), l'égalité fut instaurée par la législation révolutionnaire de 1791 (comme aux Etats-Unis, par la promulgation de la Bill of Rights, en 1766). Dans les Etats allemands et en Autriche, en revanche, une sensibilisation de longue haleine aux valeurs des Lumières précéda l'instauration de l'égalité des droits proprement dite. L'ouvrage du Prussien Wilhelm Dohm (conseiller de guerre privé du ministère des affaires étrangères de Prusse), publié en 1781 et intitulé « Über die bürgerliche Verbesserung der Juden » (essai sur l'amélioration civique des juifs), qui revendiquait certes l'égalité des droits pour la minorité juive, mais seulement une fois que les juifs avaient été éduqués à devenir des membres « non nuisibles » de la société, est significatif quant à la politique d'émancipation. L'empereur autrichien Joseph II aussi était convaincu qu'il fallait d'abord éduquer les juifs et faire d'eux des membres « utiles » à la société, avant que les droits civiques puissent leur être accordés (patente de tolérance, 1782). De nombreuses ordonnances furent promulguées pour forcer la population juive à s'assimiler: la fréquentation obligatoire d'écoles germanophones, par exemple. Les juifs en tant que peuple ne devaient pas s'émanciper en conservant leurs propres traditions, mais en tant qu'individus, qui considéraient tout au plus le judaïsme comme une confession.

C'est l'occupation napoléonienne qui valut l'égalité civique aux juifs dans beaucoup de petits Etats allemands. Lors du Congrès de Vienne, en 1814/1815, ce droit leur fut à nouveau refusé et ce n'est que dans les années 1860, qu'un Etat après l'autre le leur accorda. Lors de la création du Reich, en 1871, l'émancipation fit l'objet d'une loi impériale et fut désormais considérée comme acquise.

Le débat sur les droits civiques des juifs au XIXe siècle produisit un vaste discours antijuif. Les ressentiments judéophobes ne s'appuyaient plus sur des motifs religieux, ils furent instrumentalisés à des fins d'agitation politique.

En Suisse, les juifs de la vallée de la Surb s'adressèrent pour la première fois aux autorités en 1798 pour demander l'égalité, mais le gouvernement de l'Helvétique, alors au pouvoir, la leur refusa. Ainsi les juifs vivant en Suisse étaient moins bien lotis que les juifs français qui, en tant que citoyens français, jouissaient des droits civiques. Les juifs ne pouvaient s'établir dans les villes qu'avec une autorisation individuelle ; ils fondèrent tout de même de nouvelles communautés dans quelques villes romandes dans le courant du XIXe siècle (par ex. à Bienne et à La Chaux-de-Fonds). Quelques constitutions cantonales témoignent d'une politique libérale envers les juifs : celle du canton de Neuchâtel, par exemple, instaura la liberté de religion en 1858 déjà ; ce canton proposa à la communauté juive de se faire reconnaître comme église

officielle (ce qui fut refusé par les juifs par crainte d'une ingérence dans les questions culturelles). En Suisse aussi, les débats sur l'émancipation des juifs furent influencés par des ressentiments antijuifs extrêmes qui cherchèrent parfois à se dissimuler derrière des arguments économiques ou de conservation des traditions. Grâce aux efforts de quelques politiciens cantonaux et à la pression de pays étrangers (Etats-Unis, Pays-Bas, France), la liberté d'établissement et d'industrie et de commerce fut accordée aux juifs au terme d'une révision partielle de la Constitution fédérale (1866), mais ceux-ci durent attendre la révision totale, de 1874, pour bénéficier de la liberté de religion.

Tant en Suisse qu'en Allemagne, les efforts pour obtenir l'égalité politique et juridique suscitèrent des interrogations sur la modernisation au sein des communautés juives. Participer à la vie publique remettait en question leurs propres traditions, leurs valeurs et leur identité. Ainsi, la marche vers l'émancipation constitua un défi à plusieurs niveaux et déclencha un vaste débat sur la nécessité d'une modernisation, porté par le mouvement des Lumières juives (en hébreu : *haskalah*), mais pas seulement. Une vie juive bourgeoise se distinguant par une forte assimilation se développa dans les villes. La montée de mouvements antisémites à la fin du XIXe siècle, la prise du pouvoir par les national-socialistes en 1933, et enfin le génocide européen perpétré contre les juifs laissent sceptiques quant à la réussite du programme d'émancipation développé au XIXe siècle.

Stefanie Mahrer, stefanie.mahrer@unibas.ch

Références

Kurt Schubert, *Jüdische Geschichte*, 6e éd., Munich, 2007.

Augusta Wiedler-Steinberg, Florence Guggenheim-Grünberg et Schweizerischer israelitischer Gemeindebund, *Geschichte der Juden in der Schweiz vom 16. Jahrhundert bis nach der Emanzipation*, Zurich, 1966.

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »